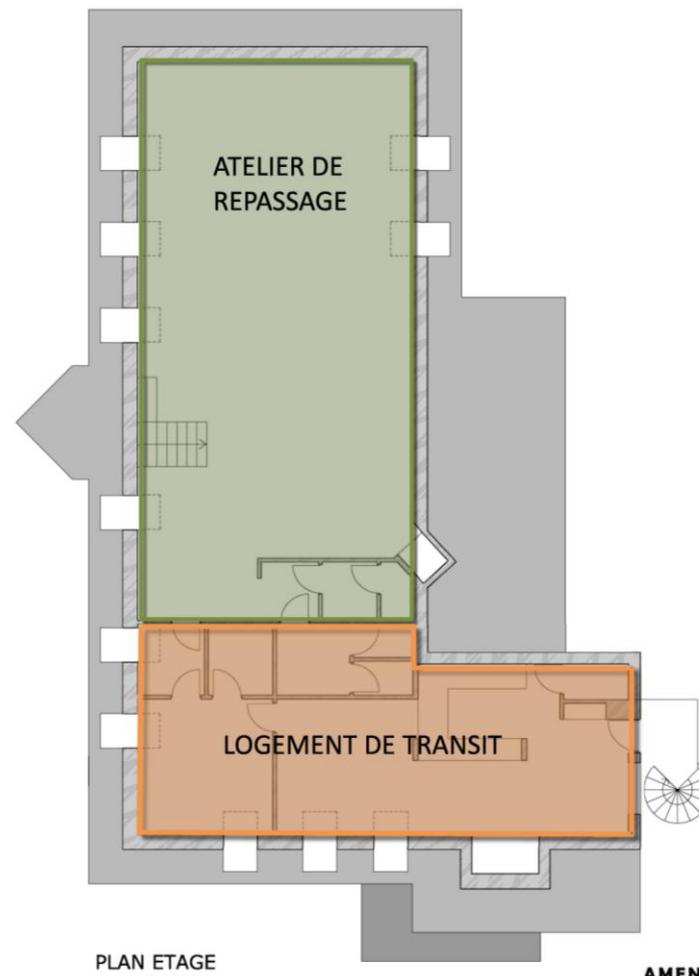
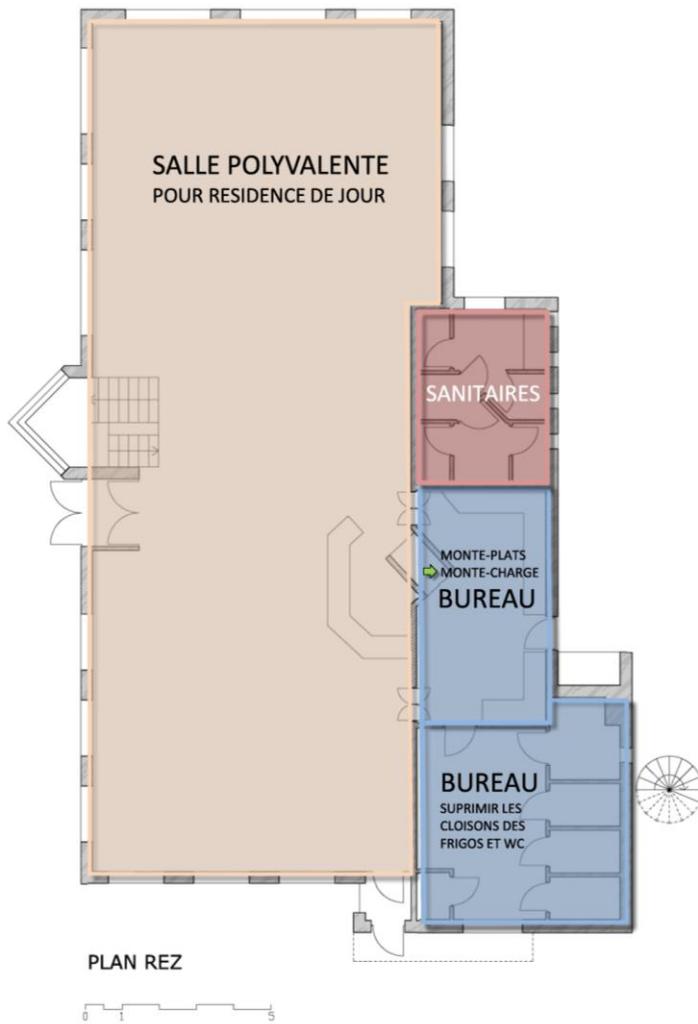


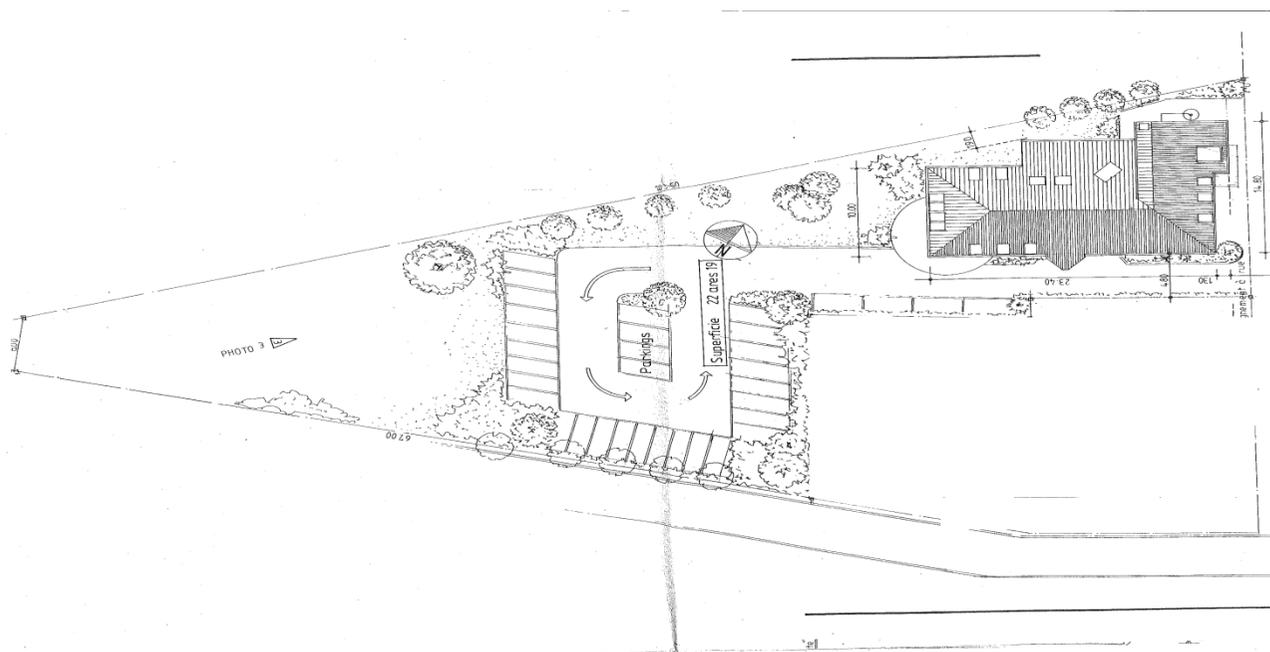


DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit l'aménagement d'une maison multiservices dont une partie constituerait en la mise en place d'une structure d'accueil des personnes âgées adaptée à l'échelle communale et l'autre partie en l'accueil et l'extension de services gérés par l'ALE, notamment l'atelier de repassage. La partie services pour seniors et personnes à mobilité réduite (PMR) regrouperait au maximum les services offerts aux personnes âgées pour une résidence de jour. Les deux structures principales occuperaient chacune un niveau du bâtiment : la résidence pour seniors au rez-de-chaussée pour une facilité d'accès et l'atelier de repassage à l'étage. Un monte-charge existant serait remis en service pour faciliter les transports du linge. Une série de bureaux s'occupant de la gestion des différentes parties se répartirait les locaux restants. Un logement de transit serait également installé à l'étage.



AMENAGEMENT
sciv
SPATIAL PLANNING
ENVIRONMENT
Partner of Clerboux-Pinson in ACPgroup
Chaussée de La Hulpe, 1775 - 1170 Bruxelles
Terhulpssteenweg, 1775 - 1170 Brussel
tel +32(0)2 639 63 00 - fax +32(0)2 640 19 90
amenagement@acpgroup.be
website: <http://www.acpgroup.be>



ORIGINE DE LA DEMANDE

Durant les consultations, les habitants ont souligné les difficultés qu'avaient les personnes âgées à accéder aux services de base notamment aux commerces. A Hamme-Mille, l'absence de home a également relevée.

Dans l'optique de maintenir pour tous le caractère convivial des villages, le groupe de travail « cohésion sociale » a notamment fixé comme objectif de maintenir les personnes âgées dans l'entité et d'éviter leur déracinement.

Par ailleurs, le groupe de travail a souhaité une implication plus grande des autorités locales au niveau des actions en matière d'emploi.

JUSTIFICATION DU PROJET

C'est devenu une évidence, notre population vieillit chaque jour. Il y a toujours en Belgique près de 2.5 millions de personnes âgées. L'espérance de vie en 1996 était de 77.35 ans pour passer à 79.88 ans en 2006. Une des conséquences du vieillissement de la population est une augmentation de personnes en perte d'autonomie, de personnes atteintes d'une maladie dégénérative (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson,...) Ces personnes souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile et conserver une bonne qualité de vie. Cela peut se réaliser grâce aux structures adaptées tels que les centres d'accueil et les centres de soins de jour. Ces centres s'adressent à toute personne de plus de 60 ans désireuse de maintenir son autonomie, de garder une bonne qualité de vie. Ils participent au maintien à domicile le plus longtemps possible grâce aux différentes stimulations cognitives et physiques proposées, grâce à une socialisation et à un accompagnement personnalisé. C'est également un service dit « de répit » pour les aidants principaux : il leur permet de se reposer, de prendre du recul. Cette période de repos va inévitablement prolonger la période pendant laquelle ils pourront continuer à jouer leur rôle.

L'établissement « Couleur café » est bien situé pour répondre à la demande de la population. En effet, dans le Brabant Wallon, il n'existe que peu de centres d'accueil et de centres de jour. Sa situation le long de la chaussée de Louvain ainsi que l'existence d'un parking accessible aux personnes à mobilité réduite sont des atouts importants. Quant au bâtiment, moyennant des

aménagements, celui-ci pourrait répondre aux exigences posées par le législateur ; à savoir, une salle de séjour pour l'accueil, les loisirs et, éventuellement, les repas, une salle de repos, une salle de soins, des WC dont un au moins accessible aux résidents se déplaçant en chaise.

Aucune structure d'accueil pour personnes âgées n'existe au niveau de la commune. Accueillir les personnes pour la journée pourrait déjà les aider à résoudre certains de leurs problèmes et notamment la solitude. Le choix d'aménager le bâtiment en résidence multiservices renforce la cohésion sociale et les relations intergénérationnelles. Les services choisis veilleront à aller dans ce sens.

Moyennant quelques aménagements, les services de l'ALE devraient occuper de manière provisoire les locaux au milieu de l'année 2012.

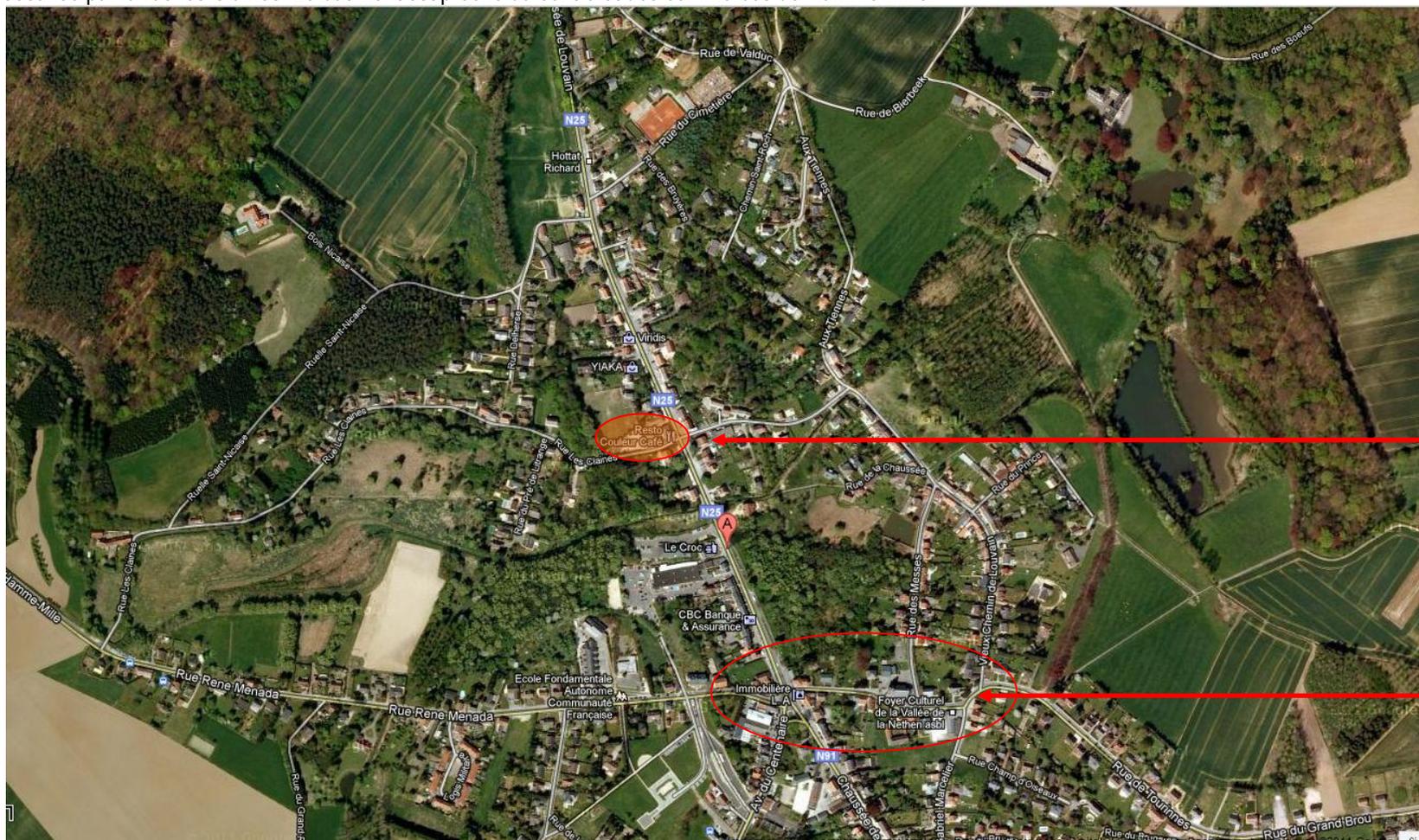
L'ALE de Beauvechain a été créée en 1995 sous forme d'une ASBL dont le conseil est composé de 6 représentants communaux et de 6 représentants siégeant au Conseil National du Travail. A ce jour 46 personnes, dont 7 repasseuses réparties sur deux sites loués, ont été remises au travail. Le souhait des autorités locales est de regrouper et d'étendre le service et d'en créer de nouveaux (lessive, réalisation de petits travaux, surveillance et accompagnement d'enfants et de personnes malades...).

Les superficies disponibles sont de 350 m² au rez-de-chaussée et 130 m² à l'étage sous toiture.

La superficie de l'appartement de transit (2 chambres) est de 87 m². Un accès privatif via un escalier extérieur existe.

LOCALISATION

Le bâtiment est situé le long de la chaussée de Louvain sur les parcelles cadastrées section C 408X et 408Y. Un grand parking de 31 places se situe à l'arrière du bâtiment avec un accès sécurisé par la rue les Claines. Le bâtiment est proche du centre et des commerces de Hamme-Mille.



Création d'une maison multiservices

Création d'un cœur de village

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Zone d'habitat.

Zone d'habitat semi-urbain au Schéma de Structure communal.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Bâtiment et terrain acquis en 2011 par la commune de Beauvechain avec l'ALE.

TÂCHES À RÉALISER

- Appel d'offres pour un marché de services d'architecture.
- Choix de l'auteur de projet.
- Identification des aménagements porteurs du projet.
- Réalisation du cahier des charges et mise en adjudication.
- Rénovation.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Voir ci-dessus : *Localisation*

OBJECTIFS VISÉS

Axe 1 - Cohésion sociale Renforcer le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain	Axe 2 - Qualité du cadre de vie Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature	Axe 3 - Mobilité Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain	Axe 4 - Agriculture et productions locales Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain
<input checked="" type="checkbox"/> Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales <input checked="" type="checkbox"/> Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles <input checked="" type="checkbox"/> Développer du logement pour les habitants <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir l'emploi local <input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser à l'identité et à la mémoire	<input type="checkbox"/> Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité <input type="checkbox"/> Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement <input type="checkbox"/> Aménager des espaces publics conviviaux <input type="checkbox"/> Mettre en valeur le patrimoine remarquable <input type="checkbox"/> Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations <input type="checkbox"/> Planter et fleurir	<input type="checkbox"/> Développer les modes doux <input type="checkbox"/> Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle <input type="checkbox"/> Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	<input type="checkbox"/> Valoriser et respecter le travail des agriculteurs <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles filières de transformation <input type="checkbox"/> Renforcer la coopération et services aux agriculteurs <input type="checkbox"/> Promouvoir et distribuer les produits locaux

Défis

Objectifs

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- le projet améliore la place de la personne âgée dans la commune et permet à celle-ci, isolée, de développer des contacts avec d'autres personnes du même âge ou plus jeunes de par les activités qui pourront se mettre en place dans la résidence,
- une telle infrastructure est pourvoyeuse d'emplois locaux,
- un logement de transit est prévu.

INDICATEURS**Indicateurs de réalisation du PCDR**

- Date d'approbation CRAT : mi-2012.
- Date d'approbation GW : septembre 2012
- Date de demande de convention : mi-2015.

Indicateurs de résultat

- Nombre de personnes accueillies.
- Nombre de services d'encadrement.
- Nombre de nouveaux services ALE.
- Nombre de personnes service de repassage.
- Nombre de nouveaux emplois créés en ALE.

Indicateurs de réalisation

- Date de réalisation : fin 2017.
- Date d'occupation logement : fin 2015.
- Différentiel coût : projet, adjudication et réalisation.

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT**Montant estimé HTVA**

1.200.000 €

Montant TVAC des différentes interventions

Projet	Part Développement rural	Part SPW Plan Communal du Logement	Part communale et ALE	Total
Achat bâtiment	/	/	600.000 €	600.000 €
Résidence	387.200 €	/	96.800 €	484.000 €
Logement	/	96.800 €	24.200 €	121.000 €
Aménagement ALE	/	/	121.000 €	121.000 €
Total	387.200 €	96.800 €	842.000 €	1.326.000 €

PROGRAMME DE RÉALISATION

Projet réalisé en une seule phase.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

-

ÉTAT DU DOSSIER

Acquisition du bâtiment par la commune avec la participation de l'ALE, réalisée en 2011.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Ce projet est programmé entre 2015 et 2018.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**Pilier environnemental**

Rénovation et aménagement du bâtiment afin de le rendre économe en énergie et en utilisant des matériaux écologiques.

Pilier économique

Création et maintien d'emplois locaux.

Pilier social

- Amélioration de la place de la personne âgée dans la commune.
- Mise à disposition d'un logement public de transit.

Pilier culturel

Possibilité de mettre en place des activités intergénérationnelles axées sur la transmission de la mémoire.